****

**OFFRE D’EMPLOI**

Situé dans un milieu rural, l’installation la Grange aux lutins offre des services de jour, soir et fin de semaine auprès de 29 enfants de 0 à 5 ans, dont des places de fin de semaine. Le CPE est présentement en agrandissement pour offrir 50 places supplémentaires d’ici l’automne.

Le CPE.BC des lutins, recherche des candidates (ts) afin de combler dix (10) poste de 32 heures par semaine pour son installation de la Grange aux lutins.

**Postes d’éducatrices (teurs) à l’enfance**

Sous la supervision de la directrice adjointe aux installations et de l’adjointe administrative aux installations, le titulaire du poste doit :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Mettre en application le programme éducatif « Accueillir la petite enfance »; |
|  | Assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants; |
|  | Collaborer et communiquer efficacement avec les parents |
|  | Avoir un intérêt marqué pour la garde atypique |
| Exigences et aptitude requises | Faire preuve d’autonomie et d’initiative; |
|  | Être une personne dynamique, ponctuelle et respectueuse; |
|  | Démontrer de l’ouverture à accompagner des enfants à besoins particuliers; |
|  | Avoir la capacité à travailler en équipe et de s’y intégrer; |
|  | Connaître le processus de l’intervention éducative et démocratique. |

|  |  |
| --- | --- |
| QUALIFICATION | Détenir un diplôme d’études collégial en technique d’éducation à l’enfance ou détenir une attestation d’études collégiales en techniques d’éducation à l’enfance ou détenir une formation universitaire qualifiante; Toute combinaison d’expérience et de formation pourra être considérée.  |

##

|  |  |
| --- | --- |
|  | Poste régulier à temps plein  |
| CONDITIONS DE TRAVAIL | Assurances collectives |
|  | Salaire selon la politique salariale du Ministère de la Famille et des Aînés et selon l’expérience |

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, par courriel, à la directrice adjointe aux installations à l’adresse suivante : dominique.jean@cpebcdeslutins.com, **avant le 23 juin 2024.**